



Fondation communale
pour le logement
de personnes âgées



CONFERENCE DE PRESSE

**vendredi 16 octobre 2020, à 11h00, à l'Adret
salle polyvalente
2, Place de Pont-Rouge - 1212 Grand-Lancy**

*Ouverture du premier
Habitat Evolutif Pour Seniors (HEPS)
à Genève.*

*Des partenaires inédits dans
le projet intergénérationnel
de l'Adret.*

Embargo : 16.10.2020 à 11h00

SOMMAIRE

	Page
Bienvenue dans la société de longue vie	3 à 5
Partenaires	6
Les partenaires se présentent :	
• Association des EMS de Lancy	7
• Restaurant « Adretissimo »	8
• Centre de Santé	9
• Physiothérapie de l'Adret	10
• Fondation Ensemble	11
• Crèche Pont-Rouge	12
Fiche présentation Adret	13

Bienvenue dans la société de longue vie, bienvenue à l'Adret !

D'un concept totalement original, l'Adret est considéré comme un Habitat Evolutif Pour Seniors (ci-après : HEPS) offrant à ses locataires un cadre de vie confortable et harmonieux, des services à la personne ainsi que des commerces de proximité. Cette structure, qui sera inaugurée au printemps 2021, vise à réunir sous le même toit des personnes de toutes générations (de 4 mois à plus de 90 ans), ainsi que des partenaires offrant diverses prestations, aux locataires en priorité, mais également au public et au quartier de Pont-Rouge.

Un habitat évolutif pour séniors, c'est un partenariat de compétences !

Depuis longtemps, la personne âgée en perte d'autonomie voit son chemin de vie jalonné d'étapes : elle est maintenue à son domicile aussi longtemps que possible pour ensuite être hospitalisée et finalement « institutionnalisée » dans un établissement de long séjour avec éventuellement, au préalable, des allers-retours entre le domicile et le milieu hospitalier. Cette organisation du réseau en silo s'est encore consolidée il y a quelques années avec une centralisation des lits d'unité accueil temporaire de répit (ci-après : UATR), jusque-là gérés par les établissements médico-sociaux (ci-après : EMS).

Depuis plus de dix ans, les **acteurs du terrain** défendent l'importance du réseau de soins et sa diversité. La Fédération genevoise des EMS (ci-après : FEGEMS) a toujours clairement démontré que la synergie des structures et la mutualisation de leurs compétences permettent d'offrir cette prestation à la satisfaction de tous. L'ensemble des acteurs doit s'engager dans une collaboration coordonnée pour renforcer la continuité des prises en charge tout en s'adaptant à l'évolution de celles-ci.

La Fondation communale pour le logement de personnes âgées (ci-après : FCLPA) a pour but la construction, la gestion et l'exploitation, sur la commune de Lancy, de pensions, homes ou logements à encadrement médico-social pour personnes âgées. Elle est également propriétaire de deux EMS (La Vendée et Les Mouilles).

Lorsque la FCLPA a eu l'occasion d'acquérir ce terrain à Pont-Rouge, il y avait une demande pour la construction d'un EMS. La FCLPA s'est interrogée quant à la pertinence de construire un énième EMS. L'évolution constante du vieillissement de la population genevoise implique de nouveaux défis, portant notamment sur le maintien de l'autonomie, la prévention des difficultés liées au vieillissement et l'intensification des réseaux de soins.

Sensible à ces enjeux cantonaux, après avoir mis sur pied un groupe de réflexion, la FCLPA a initialisé ce nouveau projet de structure de logements de longue durée pour des personnes en âge AVS. La FCLPA a présenté son projet qui a retenu l'attention des autorités compétentes. L'Adret s'inscrit pleinement dans la volonté du Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé (ci-après : DSES) du canton de Genève de développer de nouveaux concepts pour le logement de personnes âgées en perte d'autonomie. Le Département a réservé bon accueil à cette structure innovante qui a été considérée comme projet pilote, notamment sur le plan du financement de ses prestations.

Si depuis plusieurs années on vise à optimiser le maintien à domicile, il est également souligné l'importance de développer des structures d'hébergement pour personnes âgées, à long terme, qui soient innovantes pour répondre tant à une possibilité de **continuité des soins** qu'à une adaptation à une limitation de l'autonomie, mais sans recourir nécessairement à toute l'infrastructure d'institutions telles que les EMS.

Aujourd'hui, l'Office fédéral des assurances sociales (ci-après : OFAS) et CURAVIVA Suisse (Association faîtière nationale des homes et institutions sociales) soulignent la tendance aux solutions combinées et aux approches intégrées pour la fourniture des soins.

La FCLPA a été particulièrement sensible à ces recommandations, qui n'ont fait que conforter sa volonté de construire un lieu de vie pour personnes en âge AVS qui soit adapté et réponde à des besoins potentiellement évolutifs, tout en s'insérant dans la communauté locale et en offrant des espaces de vie communautaire et d'échanges intergénérationnels.

Le projet de l'Adret a pour but de créer un espace d'habitation et de vie novateur, à vocation intergénérationnelle, rassemblant des personnes en âge AVS aptes à assumer les actes de la vie quotidienne, des étudiants fournissant certaines prestations en contrepartie d'un loyer modéré ainsi que des enfants placés dans une crèche, dont certaines activités seront réalisées en commun avec les locataires. Dans ses réflexions, la FCLPA a mis en avant l'importance de placer la personne âgée au centre d'un réseau et de développer les modalités d'organisation du travail des acteurs vers des **prestations adaptées et évolutives à la personne en perte d'autonomie**. Chacun s'accorde à dire que c'est la structure qui doit s'adapter à la personne et non le contraire.

L'Adret et ses **partenaires** doivent donc s'adapter et réagir rapidement aux différentes situations. Pour cela, la FCLPA défend une structure qui facilite l'autonomie et assure une diversité de prestations d'où l'importance de **partenaires compétents** et disposés à travailler dans la globalité de la personne en favorisant les synergies et in fine la limitation des coûts.

Le travail en silo doit donner place à des structures d'habitation et de vie novatrices. Une nouvelle dynamique de travail doit être instaurée afin de respecter une politique qui prend en compte le vieillissement des habitant.e.s pour s'adapter en conséquence à l'habitat et à l'environnement en vue d'anticiper les besoins plutôt que d'y répondre dans l'urgence. Ce nouveau concept veille à la mise en place de structures assurant **diverses prestations de soins et d'aide à domicile, réalisées par « palier »**, selon l'évolution de la situation médico-psycho-sociale de la personne âgée.

L'Adret s'inscrit dans une dynamique de transformation des institutions qui participe à un nouvel élan à la politique cantonale conformément aux volontés des autorités. En 2012 déjà, le rapport RD952 du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur la politique publique cantonale en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie ainsi qu'en 2014 le rapport de la Commission thématique sur la politique de la personne âgée établie par la Plateforme des associations d'aînés de Genève mettent en exergue le maintien de l'autonomie et de l'intégration des aînés, le développement de mesures de prévention du vieillissement problématique et **la favorisation de synergies entre les acteurs des réseaux de soins**.

Il y a quatre ans, en août 2016, dans son rapport final sur l'évaluation des effets de la loi sur le réseau des soins et le maintien à domicile (LSDom), la société STRATEGOS relève que : « le besoin en structures intermédiaires est amené à augmenter et à évoluer. Il est donc nécessaire de **laisser de l'espace à la créativité et à l'innovation** afin de permettre le développement de nouvelles structures adaptées à l'évolution des besoins des personnes ».

Si une partie importante des mesures décrites vise à optimiser le maintien à domicile, il est également souligné l'importance de développer des structures d'hébergement pour personnes âgées, à long terme, qui soient innovantes pour répondre tant à une possibilité de continuité des soins qu'à une adaptation à une limitation de l'autonomie, mais sans recourir nécessairement à toute l'infrastructure d'institutions telles que les EMS.

Avoir fait le choix de vivre dans un HEPS, c'est vivre à domicile dans un cadre évolutif favorisant le maintien des seniors chez eux le plus longtemps possible.

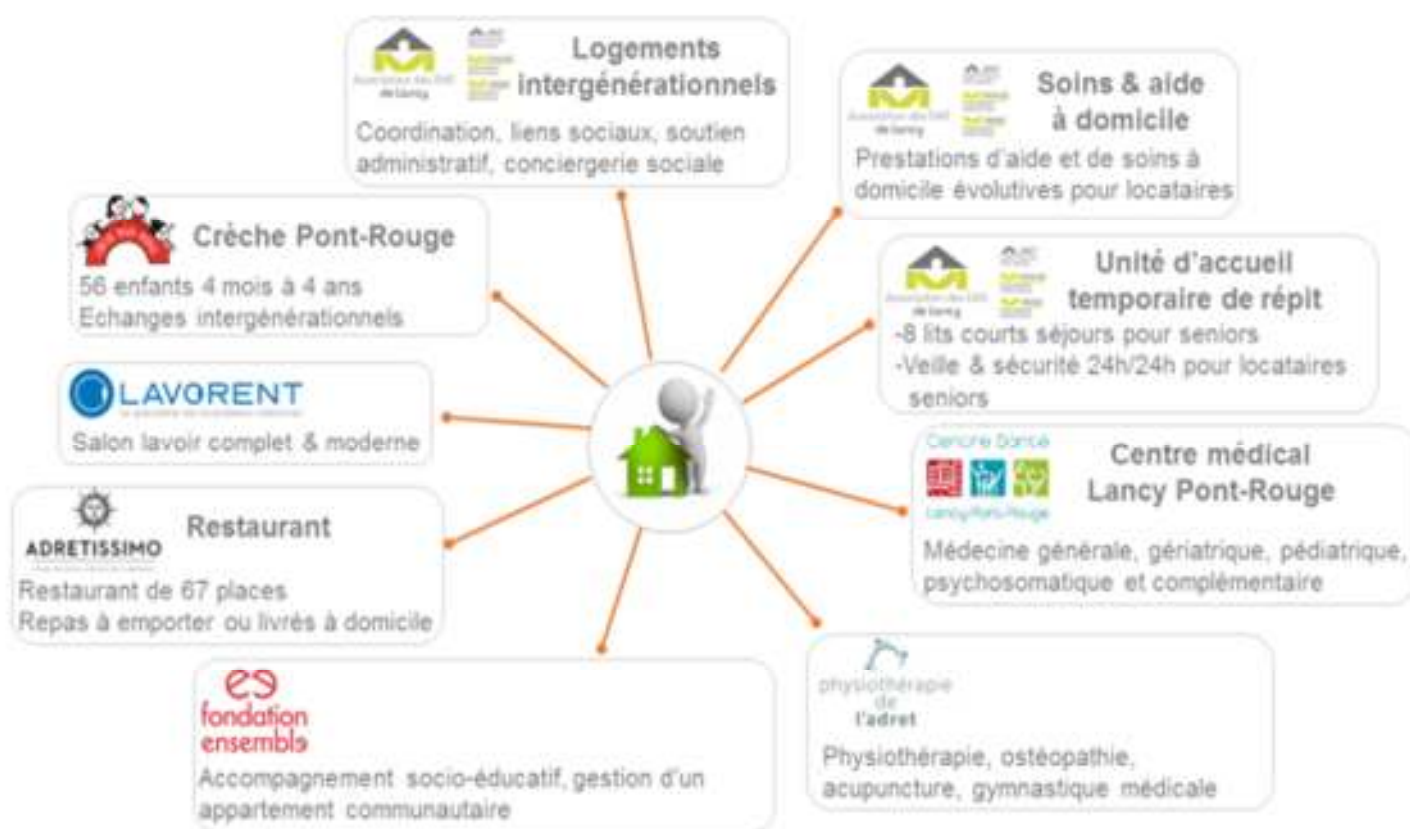
Les prestations d'accompagnement, telles que sécurité, repas, aide, soins à domicile et veille de nuit, sont assurées tant par **des partenaires professionnels** que par des étudiants proposant une présence active. Les locataires étudiants doivent réaliser 5 heures de présence active par mois, auprès des locataires seniors ou pour des tâches d'intérêts communs.

En sus du bail, une *convention de partenariat* est établie entre chacun des prestataires de l'Adret et la FCLPA afin de définir les modalités de collaboration et d'implication en partenariat dans la dynamique de l'Adret.

Le fonctionnement de ces partenariats, dans le respect des conventions, est assuré par une coordinatrice-répondante présente au sein de la structure.

Pour que l'Adret ne soit pas un lieu stigmatisant pour les seniors, 56 enfants, 28 étudiants, 6 adultes avec une déficience intellectuelle et une famille de concierges sociaux y vivent également. De plus, dans ce nouveau quartier de Pont-Rouge, une association de quartier « *Adret Voies Vives* » y a également son pied à terre. Ce partenaire externe a pour but de fédérer une interaction entre les habitant.e.s, les collectifs et les partenaires du quartier de Pont-Rouge ainsi que de créer et maintenir une vie de quartier conviviale et dynamique.

Les partenaires, qui sont signataires d'une *convention de partenariat*, offrent diverses prestations de services et de proximité aux locataires de l'Adret ainsi qu'aux habitant.e.s du quartier, favorisant ainsi une ouverture et des échanges avec l'extérieur.



Pour la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA) :

Maria BERNASCONI, Présidente

Portable 078 718 71 13

www.adretlancy.ch

PARTENAIRES

	<p>L'Association des EMS de Lancy assure la gestion générale de la structure. Elle fournit également aux locataires seniors des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle assure la gestion de l'Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) qui est dotée de 8 lits. L'UATR assure également la veille et la sécurité des locataires seniors, par le biais d'un système domotique relié aux appartements de l'Adret.</p>
	<p>Le restaurant « Adretissimo » ouvert au public, 7 jours sur 7, propose le matin, le midi et le soir divers menus, buffets et snacks, et offre un cadre qui favorise les rapprochements ainsi que les échanges humains. Il assure les repas, goûters et collations pour les enfants de la crèche, qui sont consommés dans une salle spécifique, attenante au restaurant. Il confectionne également les repas livrés à domicile pour les locataires qui le souhaitent, pour les petits enfants de la crèche qui ne se déplacent pas ainsi qu'aux résidant.e.s de l'UATR.</p>
	<p>Le Centre de Santé Pont-Rouge regroupe un médecin généraliste et des médecins pratiquant une approche de médecine naturelle. Le médecin gériatre est également le médecin de soutien pour les équipes de soins à domicile et de l'UATR.</p>
	<p>Le Cabinet de physiothérapie propose des techniques thérapeutiques, telles que : ostéopathie, acupuncture, drainage lymphatique, approche globale par les chaînes musculaires, yoga seniors.</p>
	<p>La Fondation Ensemble occupe un des logements communautaires se trouvant au 6^{ème} étage et qui s'adresse à des personnes adultes avec une déficience intellectuelle. Ces personnes aspirent à des conditions de vie aussi proches que possible de l'ordinaire de tout un chacun. Elles souhaitent être le plus autonomes possible tout en bénéficiant d'un logement sécurisant dans un environnement favorisant les interactions sociales entre tous les locataires. Le personnel soignant de l'Association des EMS de Lancy intervient également au sein de cet appartement pour y assurer les soins à domicile. Les veilles de nuit au sein de cet appartement sont aussi assurées par des étudiants logeant au sein de l'Adret.</p>
	<p>La Crèche Pont-Rouge accueille 56 enfants par jour, âgés de 4 mois à 4 ans. Les plus grands d'entre eux prennent les repas dans le réfectoire situé à côté du restaurant. Le personnel de la réception est mutualisé avec l'Association des EMS de Lancy. Elle intègre dans son projet pédagogique la notion d'ouverture et de recherche de synergies avec les différents partenaires de l'Adret. La crèche est un réel support de relations intergénérationnelles.</p>

Pour terminer, **un salon lavoir** est situé dans le hall d'entrée qui est le véritable pôle d'attraction pour les personnes logeant ou travaillant à proximité. Le salon lavoir est un lieu d'échanges et de rencontres. Il est équipé de machines modernes et adaptées. Les machines à laver étant interdites dans les logements, les locataires sont invités à utiliser le salon lavoir qui est également ouvert au public. Au rez-de-chaussée se trouve également **un commerce** tourné tant à l'intérieur de l'Adret que sur l'extérieur. Cette arcade est encore disponible.



L'ASSOCIATION DES EMS DE LANCY

L'Association des EMS de Lancy est une institution sans but lucratif, au sens des articles 60 et suivants du Code Civil, reconnue d'intérêt public et inscrite au Registre du Commerce. Son siège est situé au 3, chemin des Mouilles, au Petit-Lancy.

Elle assure l'exploitation de deux établissements médico-sociaux (EMS), La Vendée et Les Mouilles, situés dans la commune de Lancy. L'EMS « La Vendée », ouvert le 1er octobre 1991, dispose de 65 chambres individuelles et l'EMS « Les Mouilles », ouvert le 1er mars 2010, dispose de 78 chambres individuelles. Depuis cette année, elle est habilitée à gérer l'Unité d'accueil temporaire de répit (UATR) au sein de l'Adret et est également reconnue comme une organisation de soins à domicile (OSAD).

La mission de l'Association consiste à :

- accueillir des personnes en âge avancé dont l'état de santé, physique, psychique et/ou mentale, nécessite des aides et des soins ;
- les soigner, les accompagner, sans distinction d'origine, de nationalité, de religion ou d'option philosophique ;
- leur offrir un hébergement adapté ainsi qu'un accompagnement personnalisé, en partenariat avec leurs proches, et ceci dans toutes les activités de la vie quotidienne.

L'Association attache également une importance particulière à sa participation auprès de la collectivité communale et du quartier. Depuis plusieurs années, elle défend des rencontres intergénérationnelles au sein de ses structures.

Elle s'est engagée à respecter la Charte éthique, élaborée par la Fédération genevoise des établissements médico-sociaux (FEGEMS), qui assure des principes et la reconnaissance de valeurs communes entre tous les partenaires concernés.

Un contrat de prestations est signé avec l'Etat, dans le cadre de la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF) du 31 mai 2006, ceci afin de déterminer les objectifs et les obligations convenus ainsi que le montant des subventions.

Parallèlement, elle se doit d'appliquer diverses directives cantonales qui concernent le milieu des EMS, émises par les départements cantonaux en charge de la santé et des affaires sociales.

Soucieuse du bon niveau de son organisation et de ses prestations dévouées à ses bénéficiaires, l'Association des EMS de Lancy a instauré un Système de Management de la Qualité (SMQ) qui lui permet d'avoir les outils d'évaluation réguliers du résultat de ses diverses activités.

Laurent Beausoleil
Directeur général
Portable : 076 679 80 95
www.emslancy.ch



ADRETISSIMO

CUISINE DU SOLEIL & SPÉCIALITÉS À EMPORTER

RESTAURANT « ADRETISSIMO »

Depuis 1978, Eldora SA exploite le service de restauration d'un nombre significatif d'EMS dans le canton de Genève. L'ensemble des acteurs de la branche reconnaît d'ailleurs ses multiples compétences dans le domaine de la restauration pour seniors. Après plus de 4 décennies passées au service de la personne âgée, Eldora SA a développé un savoir-faire unique, dont la réputation dépasse très largement les frontières du pays. A ce jour, Eldora SA compte 71 clients dans ce secteur, dont la moitié dans le canton de Genève.

Très rapidement, Eldora SA fut séduite par le projet de la Fondation communale pour le logement de personnes âgées (FCLPA). Pour la première fois, elle sortait de son périmètre traditionnel d'activités afin de gérer et d'exploiter un service de restauration destiné à un vaste éventail de convives. Le principal défi du projet consistait clairement à satisfaire des clients, aux attentes très diverses, sur un lieu unique.

C'est dans ce contexte que le concept de restauration dénommé « Adretissimo » naquit. Réalisé spécifiquement pour le site de l'Adret, il offre :

- Un restaurant avec service à table, proposant une cuisine aux saveurs méditerranéennes (7j/7).
- Un espace de vente à emporter pour les actifs du quartier de l'Adret/Pont-Rouge (5j/7).
- Un service de restauration pour la crèche de l'Adret.
- Un service de livraison de repas pour les résident.e.s de l'UATR et pour les locataires seniors de l'Adret.

Une équipe d'une quinzaine de collaboratrices et collaborateurs d'Eldora SA assure l'exploitation de ce service de restauration d'envergure. Grâce aux nombreuses compétences du siège administratif d'Eldora SA à Rolle (VD), ils pourront se consacrer pleinement au bien-être des clients qui fréquenteront ce carrefour social inédit du quartier de Pont-Rouge.

Le projet de l'Adret représente une réelle occasion de diversification pour Eldora SA ; la gestion d'un restaurant commercial ne fait effectivement pas partie de son cœur de métier. Toutefois, cette activité pourrait à l'avenir constituer un levier de croissance intéressant.

Le Groupe Eldora se compose de 6 sociétés, dont Eldora SA. Leader romand dans le domaine de la restauration de collectivités, l'entreprise prépare et sert environ 60'000 repas par jour, dans 290 restaurants répartis sur l'ensemble du territoire national. Elle peut compter sur plus de 1'800 collaboratrices et collaborateurs pour mener à bien sa mission.

Andrew Gordon
Directeur général
Tél. : +41 21 804 55 55
Email : andrew.gordon@eldora.ch



Le Centre Santé Lancy Pont-Rouge est un espace de santé regroupant la médecine de famille, la médecine intégrative et les thérapies complémentaires. Notre priorité est d'accueillir la personne dans sa globalité.

Le centre propose une médecine de proximité qui met la personne au centre. Elle s'inscrit dans le projet globale de l'Adret qui valorise la convergence de tous les acteurs ici présents : « Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin ».

Afin d'accompagner chaque individu vers son bien-être (être bien avec soi-même) ou de soutenir ses capacités naturelles curatives, nous associons les approches médicales occidentales et douces avec les différents acteurs de la santé.

Prestations : Prise en charge médicale remboursée par la LAMal de base, prise en charge des médecines complémentaires par l'assurance complémentaire.

- médecine générale
- gériatrie
- Pédiatrie
- Médecine psychosomatique
- Médecine complémentaires : naturopathie, phytothérapie, nutrithérapie, massage thérapeutique, kinésiologie, bio résonance, Fleurs de Bachs, Hypnonaissance , arthérapie, acupuncture, réflexologie, drainage lymphatique, reiki.

Philippe Schaller
Portable 079 652 51 16
Tél. : 022 879 60 20

La physiothérapie est un élément clef de la santé et du bien-être des habitant.e.s du quartier. Nous avons adhéré à ce projet novateur avec enthousiasme car cette structure favorise les échanges et interactions entre les différents intervenants médicaux, paramédicaux ou autres afin d'améliorer la prise en charge de ses habitant.e.s.

La physiothérapie a également un rôle à jouer pour développer les liens entre locataires à travers l'organisation de cours collectifs de gymnastique ou de yoga pour stimuler la mobilité, la force, l'équilibre et remplir ainsi son rôle de prévention.

Nous aurons aussi plaisir à partager nos connaissances avec les locataires sur des thèmes variés, par exemple pour offrir une plus grande autonomie à celles et ceux qui en ont besoin.

Renata Mazzocut Rickli, Catherine Fischer Achard, Stéphane Rickli
Tél.: 022 794 88 09

La fondation *Ensemble* a pour but la prise en charge de personnes avec une déficience intellectuelle associée ou non à d'autres troubles. Par des projets personnalisés, elle délivre des prestations en matière d'éducation précoce, d'enseignement spécialisé et d'éducation, d'accompagnement socio-éducatif sur plusieurs sites dans le canton de Genève. Dès 18 ans, des prestations résidentielles sont proposées.

A ce jour, 215 personnes accueillies, dont 180 en situation de handicap, sont accompagnées socio-éducativement et administrativement par 332 professionnels, répartis sur 205 équivalents plein temps.

Basés sur des valeurs d'intégration et d'inclusion, de partenariat et d'autodétermination, *Ensemble* développe des concepts souvent novateurs. Parmi ceux-ci, se trouvent un jardin d'enfants mixte, des classes dans des écoles publiques, des ateliers de développement personnel et d'apprentissage préprofessionnel, des lieux de restauration et de vente de produits, des ateliers de créations artistiques, des partenariats avec des acteurs économiques de l'alimentation, des appartements en milieu citadin et propices à la mixité sociale.

Afin d'inscrire pleinement les personnes vivant avec une déficience intellectuelle dans leurs droits de citoyenneté et de promouvoir l'intégration et l'inclusion sociétale sous toutes ses formes, sans exclure de répondre à des besoins plus en lien avec le développement personnel, la fondation *Ensemble* mise sur une organisation où le bénéficiaire est positionné au cœur même de l'action. C'est ainsi qu'elle développe ses activités de manière transversale au sein de ses propres sites, optimisant par son organisation le champ des possibles par l'expertise de ses professionnels et la disponibilité de ses espaces.

En créant 6 places dans un appartement du complexe de l'Adret, la fondation *Ensemble* complète son dispositif du *Vivre Ensemble*. Par cette collaboration avec l'Association des EMS de Lancy, une réponse concrète est proposée aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle moyenne, profonde et vieillissantes, un des axes prioritaires du futur Plan cantonal stratégique du handicap. En effet, le vieillissement de la population oriente les réflexions vers le maintien de ces citoyens dans leur environnement, dans le respect de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées. En développant des prestations plus agiles et mutualisées avec les autres acteurs de l'Adret, cette approche permettra d'éviter des transitions souvent difficiles lorsque les effets du vieillissement deviennent trop importants au niveau des soins nécessaires. Ainsi, en plus des apports socio-éducatifs d'*Ensemble*, les habitant.e.s profiteront des avantages d'une structure médico-sociale, notamment au niveau des soins.

En tant que signataire de la charte *Vivre ensemble à l'Adret* que les locataires s'engagent à suivre, chacun est invité à être acteur de la dynamique de vie, en organisant ou participant à des rencontres pour favoriser les liens et les échanges socioculturels. La fondation *Ensemble* s'inscrit dans cette démarche inclusive pour fédérer une interaction entre les habitant.e.s, les collectifs et les partenaires du quartier, ainsi que pour créer un cadre de vie convivial et dynamique.

Jérôme Laederach

Directeur général

Portable : 078 666 14 90

www.fondation-ensemble.ch



CRÈCHE PONT-ROUGE

La collaboration entre la FCLPA, la Ville de Lancy et l'Association Chante-Joie a débuté en 2015, aux prémices de ce projet passionnant, avec une volonté commune de réfléchir à l'intégration d'une crèche dans le bâtiment intergénérationnel de l'Adret. Sollicités par le chef du Service Social de la Ville de Lancy, les membres du comité et la direction de la crèche Chante-Joie se sont montrés très vite motivés et enthousiastes pour participer à ce projet novateur.

Nous avons eu la chance d'être associés de près à toutes les étapes du projet : conception des plans, aménagements, mutualisation des espaces et de certains services. L'implantation d'une crèche est souvent source de nombreuses questions, allant des contraintes liées à l'aménagement des locaux, à l'organisation interne du personnel, en passant par de nombreux détails techniques et organisationnels dont il a fallu tenir compte.

Le 14 septembre dernier, la crèche Pont-Rouge a ouvert ses portes à 80 enfants de 0 à 4 ans, pour 56 places. 18 personnes, éducateurs-trices de l'enfance, assistants-tes socio-éducatifs-ves et aides encadrent les enfants au quotidien. Deux membres de la direction sont également présents sur le site, ainsi qu'une psychopédagogue.

Notre mission première est d'accueillir les enfants et leurs parents dans un cadre sécurisant et stimulant, dans le respect de nos lignes pédagogiques et du « Vivre Ensemble » de l'Adret qui fera partie intégrante de notre quotidien.

La situation de la crèche, tout d'abord, est propice aux échanges et à l'ouverture aux locataires et partenaires de l'Adret. Au quotidien, les enfants croiseront les différents acteurs, à leur arrivée, lors des sorties ou des repas pris au restaurant. Il en va de même pour leurs parents, qui entrent par le hall commun et font appel aux services de l'administration mutualisée. De même, le personnel et la direction seront continuellement en interaction avec la coordinatrice, les partenaires et les locataires pour la gestion du quotidien, et peu à peu, pour la construction du « Vivre Ensemble ».

Il y a ensuite la motivation du personnel et du comité à construire des projets communs avec l'ensemble des partenaires, les parents et les enfants. La plupart des membres du personnel ont postulé pour travailler dans cette nouvelle crèche, très intéressés par ce projet. L'organisation de moments communs se mettra en place progressivement, en fonction des souhaits et propositions des seniors et de idées qui émergeront. Nous nous réjouissons de partager des moments de vie comme des fêtes, activités communes, visites dans nos locaux ou sorties communes.

La présence des familles au sein de l'Adret sera certainement source de vie et d'expériences enrichissantes pour les seniors, mais également l'occasion d'un apprentissage, pour les enfants et les parents d'une ouverture à l'autre au quotidien, en particulier aux aînés, à leurs réalités et à leurs ressources.

Monica DE VECCHI

Directrice

Tél : 022 879 60 51

Portable : 078 656 10 91



Maître d'ouvrage

Fondation communale pour le logement
de personnes âgées
Chemin des Mouilles 3
1213 Petit- Lancy

Architectes

TRIBU architecture
Rue Saint-Martin 7
1003 Lausanne
www.tribu-architecture.ch

Exploitant

Association des EMS de Lancy
Chemin des Mouilles 3 – 1213 Petit-Lancy
www.emslancy.ch

Caractéristiques

119 appartements pour seniors seuls ou en couple
2 appartements communautaires
28 studios pour étudiants
1 appartement pour un concierge social
1 chambre d'hôtes (famille & proches)
6 espaces de rencontres dont une terrasse
1 crèche de 56 places pour les enfants jusqu'à 4 ans
7 prestataires offrant divers services de proximité

Coordonnées

L'Adret - HEPS
Place Pont-Rouge 2
1212 Grand-Lancy
www.adretlancy.ch

Sandrine GRETHER
Coordinatrice-réondante
Tél : 022 879 60 01

CHRONOLOGIE

- **Novembre 2012**
Premières discussions sur le concept
- **Juin 2013**
Validation de la philosophie du projet et du concept
- **Janvier 2014**
Lancement du concours d'architecture
- **Septembre 2014**
Jugement du concours : Tribu Architecture est retenu
- **Décembre 2014**
Validation du projet institutionnel par le Conseil de Fondation
- **Août 2015**
Rencontre avec Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia
Le concept de l'Adret s'inscrit dans un projet pilote
- **Mars 2017**
La Charte de l'Adret « Vivre ensemble » est adoptée par le Conseil de Fondation
- **Avril 2017**
Autorisation de construire
- **Mai 2017**
Ouverture du chantier du nouveau quartier de Lancy-Pont-Rouge
- **Mars 2018**
Pose de la première pierre
- **Juin 2018**
Signature des conventions de partenariat
- **Août 2020**
L'Adret entre dans la société de longue vie